

DÉFI

MAIN-D'OEUVRE

CENTRE-DU-QUÉBEC

Les bonnes pratiques en matière de conciliation travail-famille

1. Saviez-vous que?

par Danièle Marois
Conseillère des services aux entreprises



La conciliation travail-famille (CTF) prend de plus en plus d'importance dans la gestion des ressources humaines. Elle fait l'objet de nombreuses recherches et d'articles dans les médias au Canada, aux États-Unis et autres pays industrialisés.

Quelques constats

- ▶ La CTF permet une plus grande participation des femmes et des hommes au marché du travail.
- ▶ Les personnes qui vivent des conflits travail-famille pensent davantage à changer d'emploi et sont plus susceptibles de vivre de l'épuisement professionnel.
- ▶ Les difficultés de conciliation travail-famille nuisent au rendement, et se traduisent par de l'absentéisme, un roulement de personnel plus élevé et par la perte de motivation.

Il y a plusieurs avantages à la mise en place de pratiques gagnantes au niveau de la CTF pour les employeurs et leurs employés.

Pour les employeurs

- ▶ Rétention du personnel
- ▶ Attraction de nouveaux candidats
- ▶ Image de l'entreprise
- ▶ Diminution de l'absentéisme et des coûts qui y sont reliés

- ▶ Amélioration du rendement, de la productivité et de la performance
- ▶ Amélioration du climat de travail

Pour les employés

- ▶ Diminution du stress et autres problèmes de santé
- ▶ Satisfaction au travail
- ▶ Meilleure qualité de vie au travail

Les conditions de réussite

- ▶ Développer une culture organisationnelle où la CTF fait partie des valeurs de l'entreprise et de la stratégie d'affaires.
- ▶ Élaborer la politique de l'entreprise conjointement avec les représentants des employés ou du syndicat.
- ▶ Mettre en place des mesures qui favorisent l'égalité entre les hommes et les femmes.

Quelques politiques sociales pour favoriser la CTF

- 1971** Introduction de l'assurance-chômage maternité et maladie à la Loi sur l'assurance-chômage
- 1997** Mise sur pied du réseau des Centres de la petite enfance (CPE)
- 2003** Modification à la Loi sur les normes du travail : 10 jours de congé par année, sans salaire, afin que les travailleurs et travailleuses puissent remplir leurs obligations personnelles et familiales
- 2006** Entrée en vigueur du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)

2. Des mesures et services disponibles

Emploi-Québec, un partenaire en gestion des ressources humaines
<http://emploiquebec.net/entreprises/gestion/index.asp>

Ministère de la Famille et des Aînés

Programme de soutien financier aux milieux de travail en matière de conciliation travail-famille

Le Programme de soutien financier aux milieux de travail en matière de conciliation travail-famille vise à favoriser la mise en place de solutions en matière de conciliation travail-famille applicables dans les différents milieux de travail et à permettre aux PME de planifier, d'élaborer et d'implanter des pratiques et des mesures qui répondent à la fois aux besoins des employeurs et à ceux de leur personnel.

Bureau de normalisation du Québec

Programme de certification CTF

Ce programme permet aux entreprises d'obtenir une évaluation de la conformité des pratiques organisationnelles de conciliation travail-famille qu'elles ont mise en œuvre en regard des exigences de la norme BNQ 9700-820.

3. Témoignage : Roland Boulanger et Cie ltée

Roland Boulanger et Cie ltée est une entreprise familiale fondée en 1942 et située à Warwick. Chefs de file canadiens dans la fabrication de moulures et de composants de bois, les dirigeants de l'entreprise embauchent un peu plus de 340 personnes.

En avril 2011, ils ont lancé officiellement leur politique de conciliation travail-famille, devenant une des premières entreprises manufacturières au Québec à se doter d'une telle politique. « Nous tenions à élaborer une politique de conciliation travail-famille, même si c'était dans nos habitudes d'accommoder notre personnel, par souci de transparence et d'accessibilité », mentionne M^{me} Nancy Capistran, directrice de la gestion du personnel chez Roland Boulanger et Cie ltée.

L'élaboration de cette politique s'est échelonnée sur une longue période. L'entreprise souhaitait trouver de bons moyens qui offriraient une meilleure qualité de vie à ses employés. Par cette politique, l'entreprise veut favoriser la rétention en emploi et faire face à la pénurie de main-d'œuvre en offrant des conditions attrayantes pour attirer de bonnes personnes.

Cette politique a été élaborée en collaboration avec le syndicat de l'entreprise afin de correspondre aux orientations des conventions collectives en vigueur. L'entreprise mentionne clairement que pour être admissible

à une de leurs mesures, il faut avoir un nombre suffisant de personnel pour assurer le maintien des opérations. La mise en place d'une politique claire évite les cas par cas et les iniquités.



Alexis Boulanger
Directeur général

Nancy Capistran
Directrice de la
gestion du personnel

Jusqu'à maintenant, l'entreprise a reçu et accepté 11 demandes de la part des employés. L'entreprise ne peut mesurer pour l'instant les impacts d'une telle politique. « C'est à l'usage qu'on saura », mentionne M^{me} Capistran.



4. Pour en savoir plus sur le sujet

Conciliation travail-famille :

www.travailfamille.com (guide complet à télécharger)

Programme de soutien financier aux milieux de travail en matière de conciliation travail-famille

www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/travail-famille/programme/Pages/milieux-travail.aspx

Programme de certification CTF

www.bnq.qc.ca/fr/es/service.html#travail-famille

La conciliation travail-famille :

http://emploi Quebec.net/publications/Pages-statiques/00_emp_ficheconciliation.pdf

Ministère du Travail du Québec :

www.travail.gouv.qc.ca/publications/conciliation_travail_famille/mesures_concretes_de_conciliation_travail_famille.html#c1013

Commission des normes du travail :

<http://www.cnt.gouv.qc.ca/situations-de-vie-au-travail/conciliation-travail-famille-ce-que-vous-devez-savoir/index.html>



5. Pour en savoir plus sur nos programmes ou services

Centre local d'emploi de Drummondville

Sylvie Verville

☎ 819 475-8431, p. 370

Sylvie Dulac

☎ 819 475-8431, p. 322

Centre local d'emploi de Nicolet-Bécancour

François Girard

☎ 819 233-3711, p. 239

Serge Berthiaume

☎ 819 233-3711, p. 259

Centre local d'emploi de Victoriaville

Danièle Marois

☎ 819 758-8241, p. 227

Centre local d'emploi de L'Érable

Lynda Julien

☎ 819 621-0373, p. 226

6. Évènements à ne pas manquer

ATELIER : LA RÉMUNÉRATION ATTRAYANTE ET MOBILISANTE

Quand : 22 septembre 2011 de 8 h à 12 h

Où : CLE de Victoriaville,
62, rue Saint-Jean-Baptiste, Victoriaville

Organisé par : Le Centre local d'emploi de Victoriaville en collaboration avec
la Corporation de développement économique des Bois-Francs (CDEBF)

Pour information : Mélanie Rheault, CDEBF
☎ 819 758-3172 p. 221

FORMATION : LE COÛT DE REVIENT ET LA PRISE DE DÉCISION STRATÉGIQUE

Quand : 27 septembre 2011 de 8 h 30 à 12 h

Où : CLD de la MRC de L'Érable,
1783, avenue Saint-Édouard, bureau 200, Plessisville

Organisé par : Le CLD de la MRC de L'Érable

Pour information : Anick-Marie Boivin ☎ 819 752-9781 p. 1817
Dany Caron ☎ 819 362-2333 p. 232

COLLOQUE MARKETING WEB POUR PME

Quand : 27 septembre 2011 de 8 h 30 à 16 h 30

Où : Hôtel & Suites Le Dauphin,
1971, rue Bilodeau, Plessisville

Organisé par : La Société de développement économique de Drummondville (SDED) et
la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (CCID)

Pour information : ☎ 819 477-5511

FORMATION : L'ENCADREMENT DES EMPLOYÉS

Quand : 21 octobre 2011 de 8 h à 12 h

Où : CLE de L'Érable,
1971, rue Bilodeau, Plessisville

Organisé par : Le Centre local d'emploi de L'Érable en collaboration avec
le Centre local de développement de L'Érable (CLDE)

Pour information : Julie Pilotte ☎ 819 362-2333 p. 0